



Personne en maison de retraite souhaitant rentré chez elle

Par **laurarose**, le **04/08/2012** à **21:31**

Bonjour,

J'ai ma tante qui a 93 ans et qui a toute sa tête.

Elle a été mise de force dans une maison de retraite par son fils et elle souhaite rentré chez elle à son domicile.

Son fils refuse qu'elle rentre chez elle, car il ne veut pas s'en occupé. Alors qu'il est bien évident que ma tante prendrait une personne à domicile dans la journée ainsi qu'une personne la nuit pour l'aider pour s'occupé d'elle.

Aujourd'hui je suis aller la voir pour l'emmenner à son domicile pour qu'elle puisse voir son courrier et sa maison mais la maison de retraite à refuser qu'elle sorte. Me disant qu'il lui était interdit de sortir.

Je souhaite savoir si cela est normal de refuser qu'elle sorte?

Et si il y a un recours pour qu'elle puisse enfin rentré chez elle, étant donné qu'elle n'était pas d'accord d'aller dans cette maison de retraite ?

Je vous remercie de votre aide.

Cordialement.

Par **laurarose**, le **08/08/2012** à **16:24**

Bonjour à tous,

Personne ne peut m'aider?

Merci d'avance.

cordialement

Par **COCOLETTE 17**, le **08/08/2012** à **17:19**

Bonjour,

Une personne qui a toute ses facultés ne peut pas être mise en maison de retraite contre sa volonté. Il faut je pense que ce soit un docteur qui décide de son incapacité à rester seule. Une maison de retraite en plus n'est pas une prison. Mes parents y sont et ma mère peut sortir et aller où elle veut. Sauf mon père, mais il est complètement dépendant aussi ne risque-t-il pas de sortir mais si quelqu'un voulait le conduire dehors pour prendre l'air il n'y a pas de raison pour qu'il ne le fasse pas.